Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction Question n° 125 de la Petite Enfance

**Petite Enfance** 

REF: DPE2016009

Signataire: SA/AR/HA

## Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR: LeïlaTLILI

OBJET : Signature de la convention d'aide financière exceptionnelle à l'informatisation n°16-174 entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis

#### **EXPOSE:**

Dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat pour la période 2013-2017, la branche famille de la Caisse d'Allocations Familiales réaffirme sa volonté de continuer à structurer une offre d'accueil de qualité, accessible et adaptée aux besoins des familles et aux spécificités des territoires.

A ce titre, la convention 16-174 permettra au Relais Petite Enfance d'obtenir une aide financière exceptionnelle à l'informatisation à hauteur de 4 000€ pour une opération dont le coût total s'élève à 4 420€ HT.

Cette aide financière constitue une subvention pour l'achat d'un logiciel spécifique qui permettra au Relais Petite Enfance de mieux gérer l'offre et les besoins d'accueil, les fichiers d'assistantes maternelles, des parents et des enfants. Ce logiciel facilitera l'élaboration des bilans d'activités annuelles et les statistiques liés à l'activité du Relais Petite Enfance.

La présente convention prendra fin au 31 décembre 2017.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer la convention d'aide financière exceptionnelle à l'informatisation n°16-174 entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis.

# DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal : ......49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 juin 2016

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

### PRESENTS:

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

### **POUVOIRS:**

M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence Mme MARINO Danielle Mme NEDELEC Soizig Mme MERCADER Y PUIG Mme MILLA Josiane Mme MBONDO Thérèse Mme REDOUANE Wassila Mme RABAH Hana Mme YONNET Evelyne	Représenté Représentée Représentée Représentée Représentée Représentée Représentée Représentée Représentée Représentée	par: par: par: par: par: par: par: par:	Mme Mériem DERKAOUI M. DAGUET Anthony M. KARMAN Jean-Jacques Mme VALLY Sophie M. BEAUDET Pascal Mme PEJOUX Claudine M. ROZENBERG Silvère M. CHIBAH Salah M. KARROUMI Sofienne M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représentée Représenté		M. LOGRE Benoît M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88 Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents: Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de la Petite Enfance

**Petite Enfance** 

REF: DPE2016009

Signataire: SA/AR/HA

OBJET :Signature de la convention d'aide financière exceptionnelle à l'informatisation n°16-174 entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis

LE CONSEIL.

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) pour la période 2013-2017, où la branche Famille réaffirme sa volonté de continuer à structurer une offre d'accueil de qualité, accessible et adaptée aux besoins des familles et aux spécificités des territoires,

Vu le projet de convention d'aide financière exceptionnelle à l'informatisation pour le « Relais Assistante Maternelle » n° 16-174 entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'allocations familiales,

Vu le budget communal.

Considérant que l'aide financière prévue par la présente convention s'élève à 4 000 euros,

Considérant que l'aide est destinée à financer un projet d'un montant de 4 420 euros HT,

A l'unanimité.

**DELIBERE:** 

AUTORISE la Maire à signer la convention d'aide financière exceptionnelle à l'informatisation pour le Relais Petite Enfance n° 16-174 telle que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.

DIT que le montant de la présente convention s'élève à 4 000 euros.

DIT que l'aide financière octroyée par la Caisse d'allocations familiales sera inscrite au budget communal 2016 sur l'imputation :

Chapitre	Article	Fonction
74		64
	Chapitre 74	74 Article 7478

L'adjointe déléquée

Sophie VALLY

Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

UBERIL adjointe déléguée

Sophie VALL